



À L'ACHAT D'UN ÉLECTROMÉNAGER DE CUISINE ADMISSIBLE,
ÉCONOMISEZ 150 \$ ADDITIONNELS*
SUR LE DEUXIÈME ÉLECTROMÉNAGER DE CUISINE ADMISSIBLE ACHETÉ



Consultez un associé aux ventes en magasin pour obtenir les détails des rabais instantanés et une liste des modèles admissibles disponibles.

* Recevez un rabais instantané de 150 \$ (avant taxes) sur le deuxième électroménager de cuisine Whirlpool® ou Maytag® admissible acheté à l'achat d'un (1) électroménager de cuisine Whirlpool® ou Maytag® admissible. Les deux électroménagers de cuisine Whirlpool ou Maytag admissibles doivent être achetés en même temps chez le même marchand Whirlpool canadien autorisé participant. Les achats multiples doivent être effectués au même moment, auprès du même marchand canadien d'électroménagers Whirlpool® autorisé participant. Les achats admissibles doivent être effectués entre le 11 juillet et le 28 août 2024. L'offre s'adresse aux résidents canadiens uniquement. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre d'électroménagers Whirlpool® ou Maytag®. Elle ne s'adresse pas aux marchands de catégorie B, constructeurs ni entrepreneurs. Tous les modèles ne sont pas offerts par tous les marchands. Aucune substitution. Les prix des marchands peuvent varier. Ces derniers déterminent les prix de détail à leur discrétion. L'offre exclut les modèles sans suite.

®/™ © 2024. Utilisée sous licence au Canada. Tous droits réservés.